

LIVRET DE L'ENSEIGNANT DE CP ASSOCIE au club Coup de Pouce Clé

I. Le dispositif

➤ **Le Coup de Pouce Clé**

Le Coup de Pouce Clé est une action périscolaire et péri-familiale qui s'adresse aux enfants de CP. Il agit sur un facteur essentiel d'inégalité scolaire qui impacte fortement l'entrée dans la lecture-écriture et la suite de la scolarité : un environnement familial plus ou moins stimulant dans le domaine du lire et écrire.

Le Coup de Pouce Clé n'est donc pas une action de remédiation. Il ne peut pas se substituer à une prise en charge spécifique (RASED, orthophoniste, psychologue..).

Le Coup de Pouce Clé a deux objectifs :

- Apporter aux enfants qui en sont privés une aide, des activités, des expériences autour du « dire, lire, écrire » dont bénéficient d'autres enfants après l'école.
- Aider leurs parents à les accompagner plus efficacement dans leur scolarité pendant l'année du CP et au-delà.

➤ **Le profil des enfants Coup de Pouce Clé**

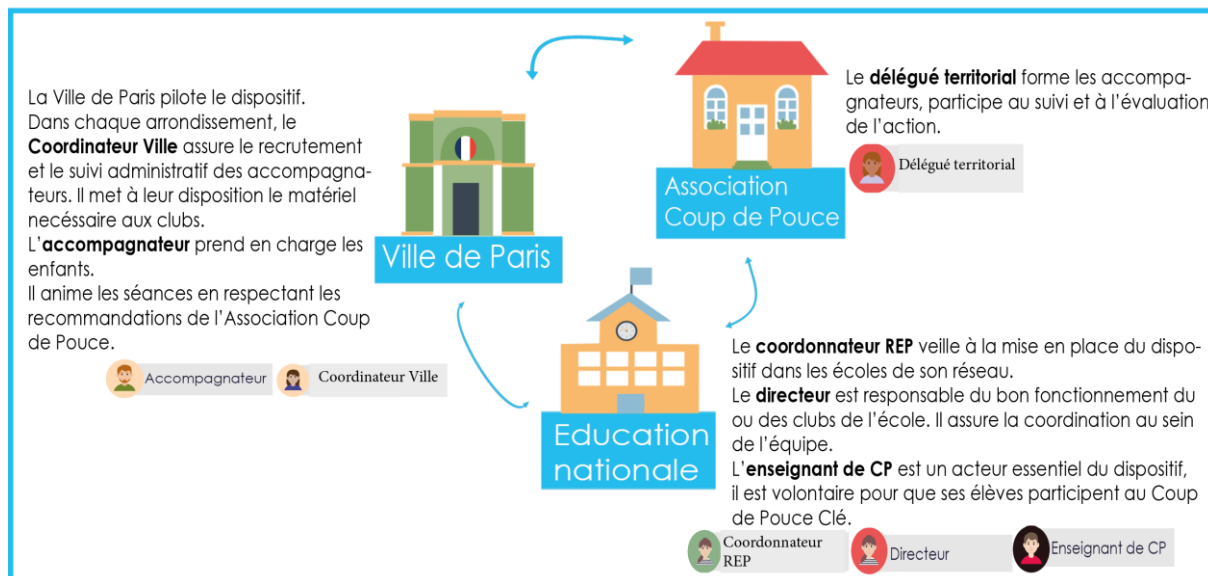
Le profil des enfants est défini selon les critères suivants :

- Fragiles en lecture-écriture, mais ne rencontrant pas de difficultés majeures qui nécessiteraient une prise en charge médico-psychologique et/ou le soutien du RASED.
L'expérience montre que des enfants faisant preuve d'un comportement inadapté au cadre posé par les clubs ne tirent pas bénéfice du Coup de Pouce Clé.
- Semblant avoir peu ou pas d'activités de lecture-écriture en dehors de l'école.
- Parfois timides, ayant peu confiance en leurs capacités et participant peu ou pas en classe.
- Acceptant de fréquenter le club quatre soirs par semaine tout au long de l'année.

Les parents doivent également adhérer au dispositif et s'engager à :

- fournir un goûter à leur enfant chaque jour
- venir le chercher à la fin du club et échanger quelques mots avec l'accompagnateur ;
- parler chaque soir avec leur enfant de l'école et du Coup de Pouce Clé : regarder avec lui le cahier ou les livres, la revue... ;
- assister à au moins trois séances du club ;
- participer aux cérémonies et rencontres organisées par le directeur et/ou la mairie.

➤ Les partenaires



II. Le rôle de l'enseignant associé

Cf. Annexe 1 : Calendrier de l'année Coup de Pouce Clé

➤ Choisir les enfants pour le club Coup de Pouce Clé

Durant le mois de septembre, les enseignants de CP repèrent les enfants qui correspondent au profil, en concertation avec le directeur de l'école, les enseignants de Grande Section et les membres du RASED.

➤ Informer les parents que leur enfant a été pressenti pour le club.

Le directeur et/ou l'enseignant reçoivent individuellement les parents de chaque enfant pour leur présenter en détail le dispositif et leurs engagements. Ce sera l'occasion d'échanger sur les éventuels aménagements des engagements.

➤ Proposer à chaque enfant de participer au club

L'enseignant présente le dispositif comme un temps aidant et valorisant. L'enfant exprime son accord et s'engage à être présent 4 soirs par semaine.

➤ Participer à la réunion de lancement des clubs

Avant le démarrage des clubs, le directeur réunit les accompagnateurs Coup de Pouce Clé et les enseignants associés, pour faire connaissance, échanger sur les enfants et poser les bases du travail d'équipe.

➤ Participer à la cérémonie d'ouverture et à la cérémonie de clôture

La cérémonie d'ouverture marque le début des clubs Coup de Pouce Clé. Toute l'équipe (directeur, enseignants associés et accompagnateurs) accueille les parents pour un événement solennel et convivial.

La cérémonie de clôture se déroule soit dans l'école, soit en mairie d'arrondissement. Elle clôture symboliquement l'année.

➤ Faire le point avec les parents

Au cours de l'année, l'enseignant de CP rencontre les parents pour faire le point sur les progrès de leur enfant dans le club et dans la classe, si possible en présence de l'accompagnateur.

➤ **Échanger avec l'accompagnateur :**

- Les échanges quotidiens : chaque jour, avant le club, enseignant de CP et accompagnateur échangent quelques mots devant les enfants sur la journée de classe, la progression de la classe ou le travail à faire.

Ce moment est essentiel pour formaliser aux yeux des enfants le lien entre la classe et le club.

- Le travail du soir : au Coup de Pouce Clé, une séquence de 15 minutes maximum est consacrée collectivement au travail de lecture-écriture. L'enseignant veillera ainsi à prendre en compte cette organisation dans le choix des activités proposées à ses élèves en dehors de la classe.
- La collaboration dans le travail avec les parents : l'enseignant et l'accompagnateur partagent dès que nécessaire des informations sur l'évolution des enfants et la participation des parents au club.

Ces informations permettent à l'enseignant de CP de soutenir l'accompagnateur dans son travail auprès des enfants et des parents.

- Les échos aux activités du club dans la classe : en créant un lien entre le club et la classe, l'enseignant de CP valorise la participation des enfants au club et favorise leur sentiment de réussite face au groupe classe.

Ce lien peut se faire en permettant aux enfants du club de raconter régulièrement en classe une activité du club, en s'associant au Prix Coup de Pouce des Premières Lectures (lecture des livres, productions des enfants...), en proposant des supports du club sur des temps de classe. Les outils du club (revue, cahier du club, jeux...) sont mis à disposition de l'enseignant de CP.

➤ **Renseigner le questionnaire de bilan en ligne :**

Les enseignants de CP, les directeurs d'école et les accompagnateurs participent à l'évaluation du dispositif en complétant un questionnaire sur le site Internet de l'Association Coup de Pouce.

(Procédure, cf. annexe 2)

III. Les outils de suivi du dispositif

➤ **Les visites de sites**

Elles se font en présence du Coordonnateur Ville, du coordonnateur REP et du référent de l'association Coup de Pouce.

Le directeur, l'enseignant associé et l'accompagnateur doivent être présents.

Ces visites visent à faire le point sur le fonctionnement en recueillant l'avis de tous les partenaires.

Elles sont structurées en deux temps :

- un temps avec le directeur de 16h00 à 16h30 ;
- un temps avec les enseignants associés et les accompagnateurs de 16H30 à 17H ;

La visite de site donne lieu à un compte-rendu diffusé à tous.

➤ **Les visites de clubs**

Des visites de clubs peuvent être menées à la demande de l'école ou dans le cadre du suivi des accompagnateurs.

➤ **Le bilan annuel**

Chaque fin d'année, le fonctionnement du Coup de Pouce Clé est évalué par l'ensemble des acteurs du dispositif.

IV. Des ressources, des leviers

➤ **Ressources en ligne**

L'Association Coup de Pouce propose aux enseignants, sur son site, de nombreux outils Coup de pouce transposables dans la classe.

Pour y avoir accès, les enseignants doivent créer ou réactiver leur compte personnel sur le site www.coupdepouceassociation.fr.

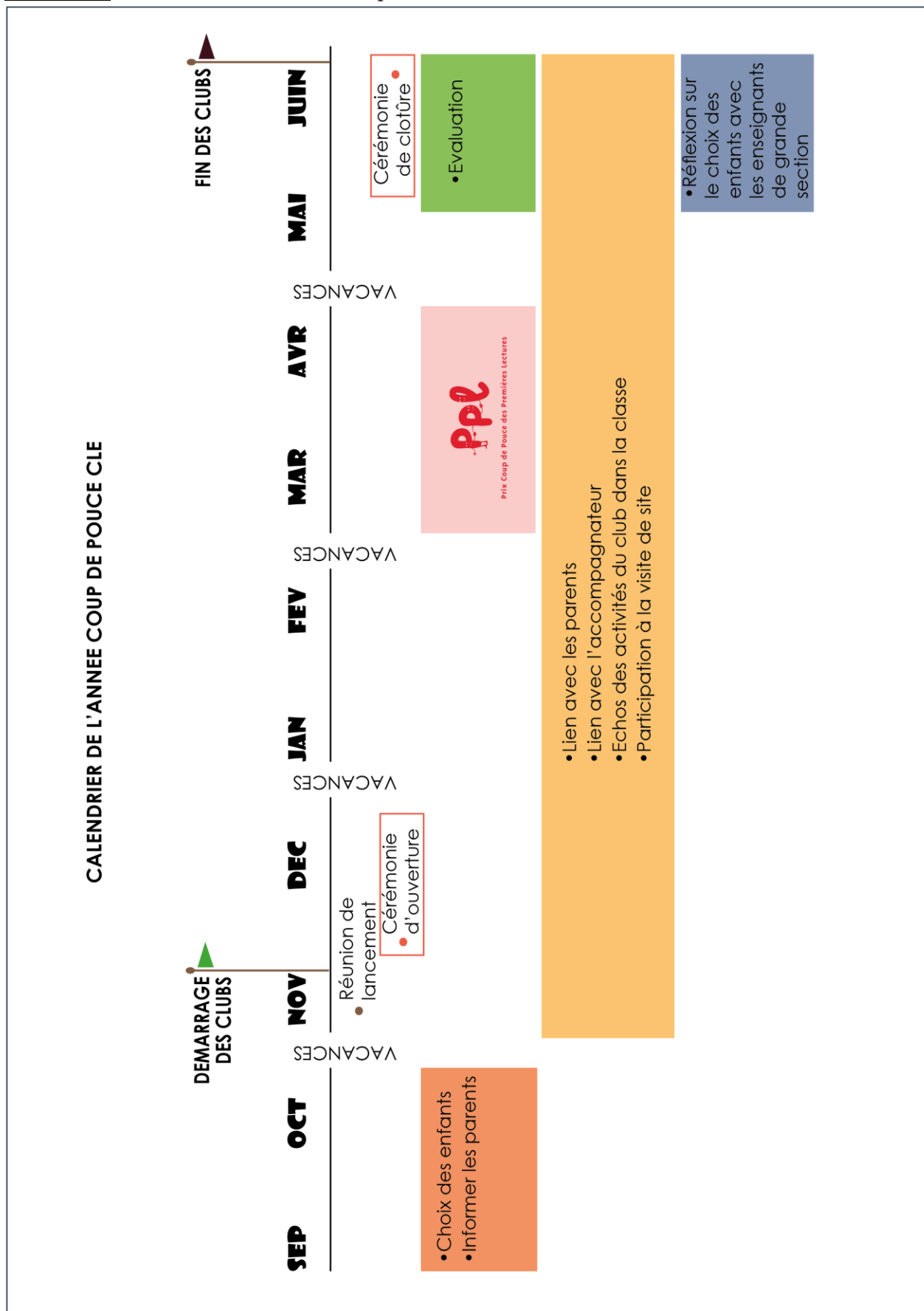
➤ **Une formation en ligne**

L'Association Coup de Pouce propose une formation en ligne destinée aux enseignants de CP associés : plusieurs aspects du dispositif sont abordés dans de courts modules dédiés aux fondements et au fonctionnement du dispositif, au rôle de l'enseignant associé et au profil des enfants.

Le temps de cette formation en ligne est estimé à environ une heure. Elle peut être suivie à son propre rythme, en plusieurs fois.

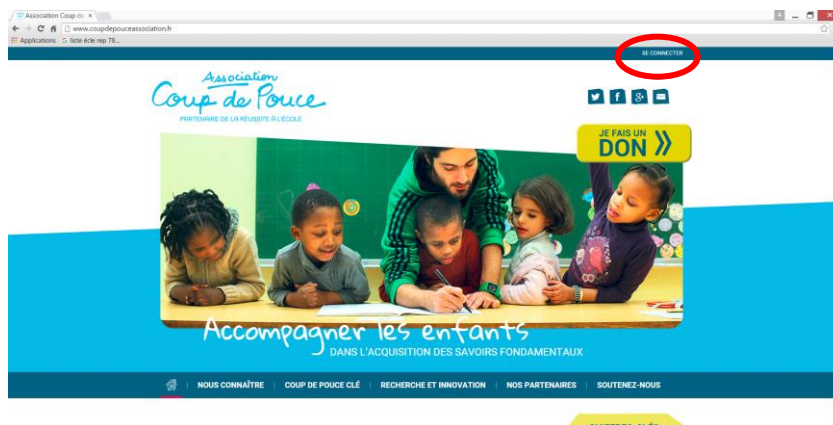
Au-delà du contenu de la formation, la plateforme permet de poser des questions et d'échanger avec d'autres enseignants ainsi qu'avec le référent de l'Association Coup de Pouce.

Annexe 1 : Calendrier de l'année Coup de Pouce Clé



Annexe 2 : Tutoriel pour accéder aux Ressources en ligne de l'Association Coup de Pouce

1. Se rendre sur le site de l'Association Coup de Pouce : www.coupdepouceassociation.fr
2. Entrer dans l'espace de connexion en cliquant sur « Se connecter ».



3. Accéder à votre compte Coup de Pouce.

- **POUR LES ACTEURS DÉJÀ INSCRITS** : Connectez-vous à votre compte avec votre adresse mail et votre mot de passe.

Si vous avez **oublié votre mot de passe**, il vous suffit d'indiquer votre adresse mail ici et de cliquer sur « nouveau mot de passe ». Un nouveau mot de passe vous sera automatiquement envoyé par mail.

- **POUR LES NOUVEAUX ACTEURS** : Créez votre compte.

Entrer **votre adresse mail**, choisir et taper votre **mot de passe** puis cliquer sur « **S'inscrire** ».

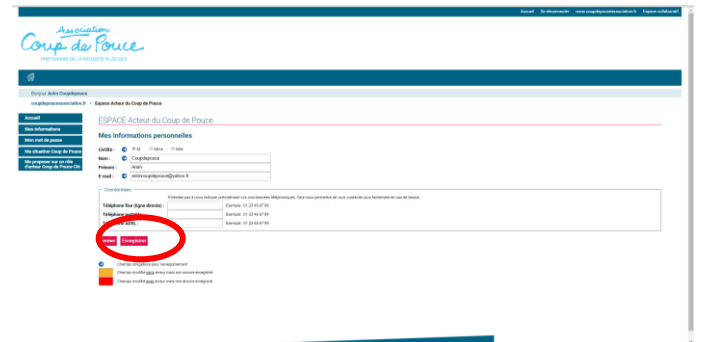
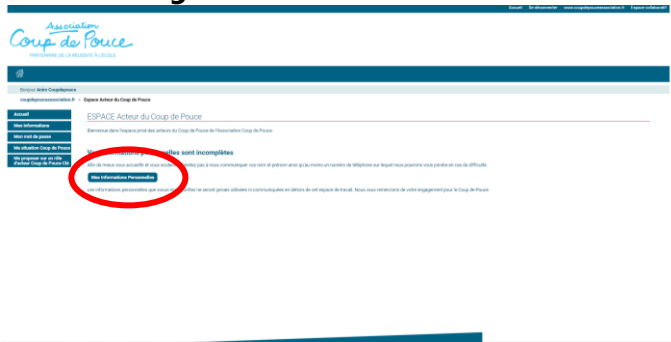
Ensuite, **accéder à votre compte mail** et **ouvrir le mail** qui vous a été automatiquement envoyé par l'Association Coup de Pouce.

Attention, ce mail peut être automatiquement orienté dans votre dossier « spam » ou « courrier indésirable ».

Cliquez sur le lien indiqué dans le mail.

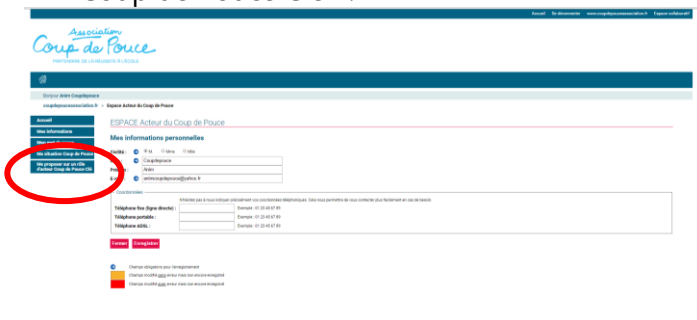
⇒ **Vous êtes redirigé vers le site de l'Association Coup de Pouce et sur votre compte Coup de Pouce**

4. Cliquer sur « Mes informations personnelles », renseigner les champs puis cliquer sur « Enregistrer ».

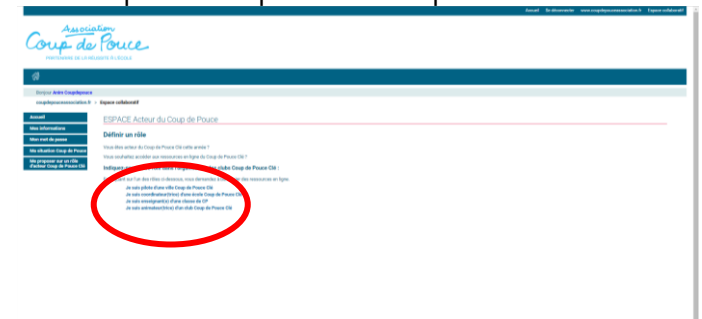


5. Déclarer votre rôle d'acteur dans le Coup de Pouce Clé.

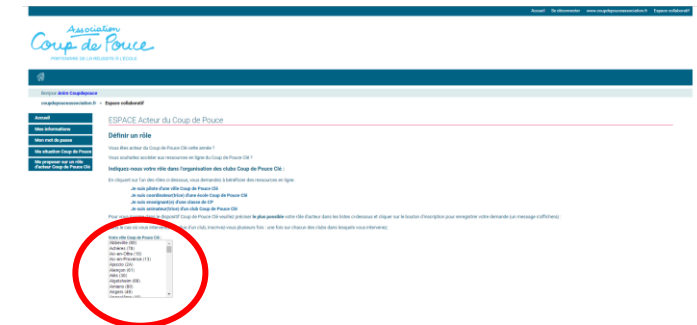
5.1. Cliquer sur «Ajouter un rôle d'acteur dans le Coup de Pouce Clé ».



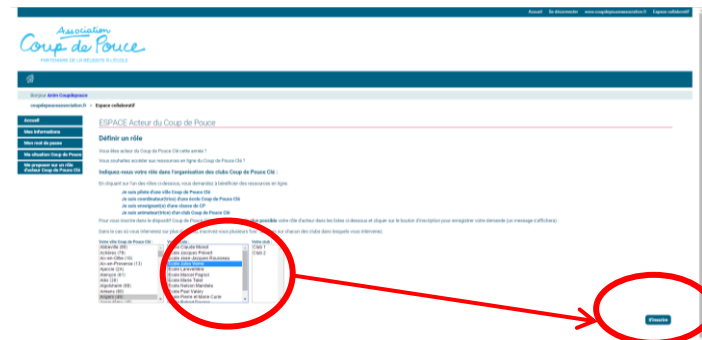
5.2. Cliquer sur la phrase correspondant à votre rôle.



5.3. Cliquer sur la ville dans laquelle vous intervenez en utilisant le menu déroulant.



5.4. Cliquer sur l'école dans laquelle vous intervenez en utilisant le menu déroulant. Ne pas tenir compte du menu déroulant proposant un numéro de club. Cliquer directement sur « s'inscrire ».



L'Association Coup de Pouce reçoit votre demande et la valide. Vous recevez un mail qui vous informe que vous pouvez désormais accéder à vos « questionnaires de bilan 2018-2019» en vous connectant à votre compte sur www.coupdepouceassociation.fr